CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55886** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/1994

Raison sociale : LE BARON

Forme juridique : SARL

Capital : 915 000

26 RUE MARCEL PAUL
ZAC DE KERDRONIOU
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 94 B 59 393 825 187 RCS

Siret : 393 825 187 00031

Code NACE : 4399B

Numéro caisse de congés payés : 5026 855

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001293092/64

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001293092/64

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/11/2025

Téléphone : 02 98 94 67 68 **Fax :**

Portable : 0680471849

Responsabilité légale :
LE BARON RENE GÉRANT

Site Internet : www.lebaron.bzh

E-mail : compta@lebaron.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 884 513 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)		01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	26	24/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	25	24/11/2022
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	26	24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025